

Bruxelles, le 16 février 2023
(OR. en)

Dossier interinstitutionnel:
2022/0164(COD)

6426/23
ADD 1

CODEC 190
ECOFIN 147
UEM 32
FIN 215
COH 19
AGRI 64
AGRIFIN 20
AGRISTR 11
FORETS 12
PECHE 48
CLIMA 76
ENV 134
CADREFIN 21

NOTE POINT "I/A"

Origine: Secrétariat général du Conseil
Destinataire: Comité des représentants permanents/Conseil

Objet: Projet de RÈGLEMENT DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL modifiant le règlement (UE) 2021/241 en ce qui concerne les chapitres REPowerEU des plans pour la reprise et la résilience et modifiant les règlements (UE) n° 1303/2013, (UE) 2021/1060 et (UE) 2021/1755 et la directive 2003/87/CE (**première lecture**)
- Adoption de l'acte législatif
= Déclaration

Déclaration du Conseil

Le Conseil tient à souligner que la clé de répartition et les sources de financement prévues dans le règlement du Parlement européen et du Conseil modifiant le règlement (UE) 2021/241 en ce qui concerne les chapitres REPowerEU des plans pour la reprise et la résilience et modifiant les règlements (UE) n° 1303/2013, (UE) 2021/1060 et (UE) /1755 et la directive 2003/87/CE ne constituent pas un précédent pour les discussions qui auront lieu à l'avenir au sein du Conseil sur d'autres propositions législatives concernant ces questions.